

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 avril 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE2015

présenté par
M. Moreau, rapporteur

ARTICLE 3

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« énumérés »

le mot :

« désignés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.